

Baromètre économique de l'UIMM

Juillet 2024

Ce troisième baromètre trimestriel est réalisé grâce aux informations fournies par les fédérations professionnelles, aux enquêtes régionales de la Banque de France et à celles menées par certaines chambres territoriales de l'UIMM auprès de leurs adhérents, ainsi qu'à des statistiques publiques qui peuvent être agrégées afin de couvrir le champ de la métallurgie.

Points de repère économiques de la branche métallurgie en France :

CHIFFRES D'AFFAIRES : 495 milliards d'€ en 2021

VALEUR AJOUTÉE : 126,5 milliards d'€ en 2021 (47 % de la VA manufacturière)

SOLDE COMMERCIAL : - 51 milliards d'€ en cumulé sur 12 mois en mai 2024

NOMBRE D'ENTREPRISES : 42 600 fin 2022 (champ de la convention collective)

EFFECTIFS SALARIÉS : 1,55 million fin 2022 (champ de la convention collective)

Les dernières tendances conjoncturelles dans la métallurgie :

PRODUCTION : ↓ COMMANDES : → EXPORTATIONS : → INVESTISSEMENTS : ↓

AUTOMOBILE : Selon l'Insee, la production de véhicules automobiles s'était stabilisée autour d'un palier entre la fin de l'été 2022 et la fin 2023 ; ce statut quo a laissé place à un recul de l'ordre de 16 % lors des cinq premiers mois de 2024, lié notamment à une phase de lancement de nouveaux véhicules. Les immatriculations de voitures particulières sont ressorties à 149 000 en juin, selon les statistiques diffusées par le ministère de la transition écologique (cvs, cjo), soit un peu moins que les mois précédents ou que durant l'exercice 2023 (152 000 par mois en moyenne malgré une pointe à 166 000 en décembre en anticipation de l'entrée en vigueur annoncée début 2024 de critères plus restrictifs liés au bonus écologique pour l'achat d'un véhicule électrique). Globalement, le marché demeure à des niveaux très inférieurs à ceux observés avant la pandémie et l'indicateur de commandes du CCFA, qui progressait au début de l'année en cours grâce au leasing social, est resté bas au printemps.

AÉRONAUTIQUE : Dans la construction aéronautique, les cadences de production s'étaient franchement renforcées en 2023 et au tout début 2024 en France (+ 15,5 % sur un an en janvier 2024 selon les chiffres agrégés de l'Insee, y compris construction spatiale), avant de refluer quelque peu les mois suivants. Elles restent nettement en retrait de celles enregistrées en 2019, les contraintes d'offre générées par la reprise économique en sortie de crise ayant significativement retardé le redressement du secteur ; d'ailleurs, les difficultés d'approvisionnement n'ont pas disparu, loin s'en faut : d'après la Banque de France, un quart des employeurs de l'aéronautique en éprouvaient au mois de mai dernier (composants, moteurs). L'excédent commercial mesuré par les douanes n'est

guère éloigné des 30 milliards d'€ en cumulé sur douze mois en mai grâce à la bonne tenue des exportations, elles-mêmes stimulées par les segments civil comme militaire. Dans le même temps, le trafic aérien mondial de passagers continue de progresser, dépassant à présent de 12 % son niveau de 2019 (source : GIFAS, selon *Flightradar*).

NAVAL : d'après une enquête de conjoncture initiée par le GICAN, la production a été favorablement orientée au premier trimestre 2024 en France. Dans le segment civil, la moitié des industriels jugent leurs carnets de commandes à un niveau normal, 33 % les estimant supérieurs et 17 % inférieurs. Du côté de la défense, les perceptions sont légèrement différentes, les ratios s'inscrivant respectivement à 41 %, 26 % et 33 %.

MÉCANIQUE : En 2023, les facturations dans les industries mécaniques avaient grimpé de 7 % en valeur selon les statistiques délivrées par la FIM. Lors des deux premiers mois de 2024, leur avance est revenue à 0,9 % sur un an (correspondant à une progression à peine positive en volume) : si une augmentation sensible s'est manifestée pour certains équipements (fours et brûleurs, machines-outils pour le travail des métaux), d'autres ont connu un repli (machines pour la construction, agroéquipements). En même temps, la hausse prolongée des ventes de moteurs et turbines, de générateurs de vapeur et d'équipements hydrauliques et pneumatiques a été effacée par le recul significatif de celles dédiées aux pompes et compresseurs, tandis que les facturations dans la famille des produits de grande consommation (coutellerie, outillages) ont connu un recul (- 4,5 %).

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES : Dans l'électricité, le volume de la production dans l'Hexagone s'est contracté de 1,9 % entre le quatrième trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, note la FIEEC, pénalisé par la chute observée dans la fibre optique avec la fin du déploiement (- 15,6 %), la réparation d'équipements après un très bon résultat en 2023 (- 13 %), et, les moteurs et transformateurs (- 6 %) ; à l'inverse, l'activité s'est montrée dynamique dans les sous-secteurs des piles (+ 9 %) et de l'électroménager (quasiment + 15 %). Dans l'électronique, alors même que la confiance des industriels s'érode depuis septembre dernier, la hausse de la production s'est poursuivie (+ 1,3 % sur la période considérée), tirée notamment par les cartes électroniques, les équipements de communication et ceux de navigation.

SIDÉRURGIE : Ce secteur fait partie de ceux qui ont été touchés de plein fouet par la crise énergétique : en ce printemps, le volume de la production se situe 26 % en deçà de son niveau du second trimestre 2021 selon les données de l'Insee (période précédant l'emballement des prix énergétiques). La sidérurgie reste aussi affectée par les difficultés du secteur de la construction, lequel représente environ 40 % de ses débouchés selon A3M. Les prix de production, qui s'étaient par ailleurs sensiblement infléchis depuis le record de la mi-2022 en ligne avec la correction des cours des intrants, apparaissent stabilisés en toute fin de période.

L'insuffisance des carnets de commandes est régulièrement évoquée dans les récentes enquêtes de conjoncture menées par la Banque de France. En mai 2024, ceux-ci étaient par exemple jugés « *insuffisamment garnis* » dans les produits métalliques en Bourgogne-Franche-Comté, « *encore très dégradés sous l'effet d'une demande intérieure en baisse* » dans les équipements électroniques dans le Centre-Val de Loire, « *insuffisants* » dans les matériels de transport dans le Grand Est, « *très faibles* » dans la mécanique dans les Pays de la Loire, « *inférieurs aux niveaux attendus à cette période de l'année* » dans les matériels électriques en Nouvelle-Aquitaine, etc. Dans un sondage de l'UIMM Lorraine réalisé auprès de ses adhérents en juin, plus de 40 % des chefs d'entreprise de la métallurgie jugeaient la visibilité du carnet de commandes mauvaise (voire très mauvaise), ratio en progression par rapport à celui calculé trois mois plus tôt ; c'est également le cas d'après ceux interrogés par l'UIMM 35-56 au premier trimestre (44 %). Ce constat d'ensemble ne doit pas faire oublier que, en France, certaines filières affichent des résultats plus favorables, à commencer par l'aéronautique où les carnets sont estimés au-dessus de la norme (« *abondants* » en Occitanie ou bien « *consistants* » en Ile-de-France), et, les équipements électroniques, dans lesquels

ils en sont peu éloignés.

Dans l'ensemble, les difficultés d'approvisionnement demeurent limitées dans l'industrie (à l'exception des matériels de transport), tandis que les stocks apparaissent élevés ; de leur côté, les prix des matières premières semblent en repli, alors même que les cours de certaines ont grimpé au cours des derniers mois (cuivre, aluminium). Malgré la poursuite de la réduction des impôts de production, le taux de marge des entreprises a diminué au premier trimestre 2024, conséquence pour partie des moindres subventions attribuées pour le paiement des factures d'énergie ; dans le cas de celles relevant des biens d'équipement, les résultats d'exploitation rapportés à la valeur ajoutée restent toutefois supérieurs à ceux observés avant la pandémie.

En ligne avec le recul des importations, le volume des investissements tel que diffusé par les comptes nationaux a diminué au quatrième trimestre 2023 puis au premier trimestre 2024, mouvement qui pourrait se prolonger compte tenu des incertitudes politiques des dernières semaines. A titre d'illustration, à 44 % au deuxième trimestre 2024, la part des adhérents à l'UIMM Savoie envisageant d'investir en moyens de production s'inscrivait en retrait de 11 points par rapport à celle du même sondage réalisé un an auparavant ; les intentions des entreprises membres de l'UIMM Alpes-Méditerranée étaient également moins favorables dans le baromètre de février-mars.

Le déficit des échanges extérieurs de biens métallurgiques de notre pays, qui avait atteint un maximum de 60 milliards d'€ en cumulé sur douze mois au début 2023, s'est modéré à 51 milliards au printemps 2024. L'Allemagne est redevenue notre premier fournisseur l'an passé au profit de la Chine, qui avait transitoirement occupé cette place en 2022 ; en troisième et quatrième position, l'Italie et les Etats-Unis expédient à peu près moitié moins de biens métallurgiques que la Chine. **Cette dernière est le principal fournisseur de trois régions (à savoir la Normandie, le Centre-Val de Loire et le PACA), l'Allemagne figurant en tête pour toutes les autres.**

A plus de 80 000 au premier trimestre 2024 d'après les Urssaf, les recrutements dans la métallurgie (approchée ici en agrégeant ceux comptabilisés pour les codes NAF CH à CM), plafonnent non loin de leur record historique de la fin 2022 ; même si elle a un peu reflué, la proportion des flux de CDI demeure majoritaire (54 % des embauches hors intérim). Les difficultés de recrutement telles que calculées à partir de l'enquête sur les besoins de main d'œuvre de France Travail concerneraient les deux tiers des établissements à l'échelle nationale et jusqu'aux trois-quarts en PACA et en Nouvelle-Aquitaine. **Au total, le stock des effectifs de la métallurgie a légèrement reculé au début 2024, uniquement en raison du retournement du nombre d'intérimaires.** En les excluant, le nombre de salariés s'est accru de l'ordre de 4 000, et, la hausse atteint 14 500 par rapport à la fin 2019 malgré la contraction des effectifs de l'automobile et des produits métalliques : respectivement - 21 000 et - 13 500 ; sur ce laps de temps, la moitié des régions a affiché une croissance de l'emploi (en premier lieu la Bretagne et les Pays de la Loire : environ + 5 %) et l'autre une diminution (dont la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et le Grand Est). Enfin, selon des données provisoires fournies par l'Unédic, un peu plus de 16 000 salariés de la métallurgie ont été placés en activité partielle en février 2024 (dont 11 600 en APLD), correspondant à 2 800 équivalents-temps plein.

Toujours selon les Urssaf, dans les entreprises de la métallurgie, le glissement annuel du salaire moyen par tête est ressorti à + 4,4 % au premier trimestre 2024 dans l'Hexagone, en ligne avec la variation moyenne relevée en 2023. La seule PPV a bénéficié à environ 58 000 salariés, pour un montant moyen de 808 € par bénéficiaire, après 725 € en 2023.